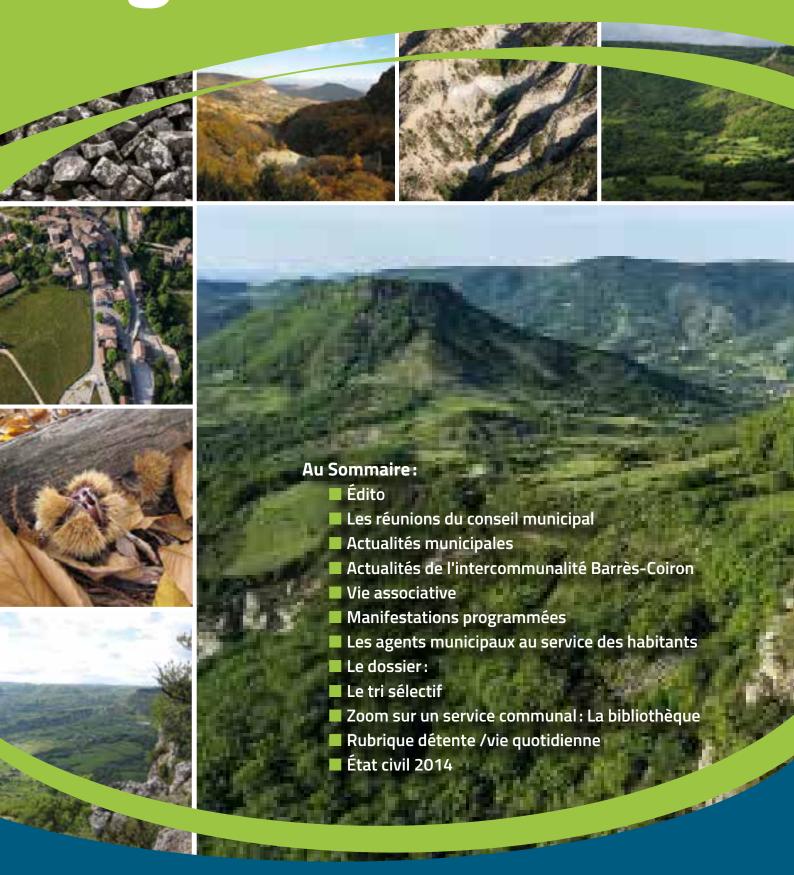
# La gazette DU LAVEZON





### Chères Saint Martinoises Chers Saint Martinois

J'ai le privilège de vous présenter la nouvelle édition de la Gazette du Lavezon. Ce bulletin municipal va vous permettre de vous faire découvrir les nombreuses activités voulues par l'équipe municipale et de vous présenter nos projets à venir. Dans ce même temps, nous proposons aux associations de St Martin de s'exprimer sur ce document.

L'ensemble des projets prévus en 2014 a été réalisé dans le cadre des prévisions budgétaires. Les comptes de 2014 feront apparaître des résultats financiers équilibrés.

La communauté de communes développe de nouvelles compétences pour apporter de nouveaux services à la population, dont celle « enfance et jeunesse » souhaitée par les familles avec la mise place de la réforme scolaire.

## Édito

Sur conseil des services de l'État, le conseil municipal s'est récemment engagé au terme d'une délibération à l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme. Ce projet permettra de contrôler plus aisément le développement de la vallée et l'aménagement du territoire dans le cadre de l'habitat en se projetant sur les années à venir.

Je voudrais attirer votre attention sur le projet de transformation du bâtiment « ancienne école de l'inférieur » en logements. C'est un projet ambitieux qui s'autofinancera sur plusieurs années et n'utilisera pas les finances de la commune. Ce type de logements favorise l'installation des jeunes et des familles sur le village. Ceci devrait avoir des répercussions bénéfiques sur le commerce local, l'école et le milieu associatif.

Ce projet a été interrompu suite aux recours de l'association « les amis de Saint Martin et de sa vallée » auprès du tribunal administratif de Lyon concernant la validité du certificat d'urbanisme.

Le lancement du projet va être retardé de 18 mois minimum.

Le comportement de cette association nous oblige à prendre l'assistance d'un avocat pour défendre les intérêts de la commune, cette charge financière sera supportée par notre collectivité.

Des pluies torrentielles se sont abattues sur la commune dans la nuit du 14 et 15 novembre laissant des familles dans le désarroi devant la destructions de leurs biens. La commune n'a pas été épargnée par la détérioration de la voirie et d'autres biens publics.

Nous avons formulé très rapidement une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle aux services de la préfecture. Une subvention exceptionnelle a été demandée aux services de l'État et au Conseil Général pour le financement des réparations.

Je vous souhaite avec l'équipe municipale une bonne et heureuse année pour 2015.

> Bonne lecture. Jean Robert, *Maire*

## Les réunions du conseil municipal:

### Trois réunions du conseil municipal se sont tenues fin 2014:

> les 17 septembre, 19 novembre et 17 décembre. Voici la synthèse des sujets traités et des délibérations prises :

### 17 septembre:

- Examen du règlement intérieur de la garderie scolaire et validation des horaires et du coût restant à la charge des familles.
- Approbation des nouveaux statuts du Syndicat d'électrification de l'Ardèche.
- Détermination des indemnités du receveur -percepteur.
- Participation au Fond Unique Logement en Ardèche.
- Position de la municipalité quant à la présence du loup en Ardèche.

#### 19 novembre:

- Examen et validation du plan de formation 2014 des agents de la commune
- Actualisation des temps de travail des agents.
- Désaffectation du bâtiment de l'ancienne école de Saint Martin l'inférieur.
- Détermination de la taxe d'aménagement.
- Délibération pour prescrire le PLU (voir dans les pages suivantes le détail de ce projet).

#### 17 décembre :

- Point sur les dégâts d'orages :
- déclaration de catastrophe naturelle
- demande de subventions exceptionnelles auprès de l'État et du conseil Général.
- Nouvelle compétence de la communauté de communes Barres Coiron en matière de tourisme.
- Examen des gratifications de fin d'année des agents communaux.

Rappel: Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés dans les 10 jours qui suivent la réunion du conseil, sur les deux tableaux d'information placés sur le bâtiment de la mairie et à proximité de l'ancienne école du village de l'inférieur.

## Actualités municipales:

### Intempéries du 14 et 15 novembre 2014

Dans la nuit du vendredi 14 et samedi 15 novembre en deux heures de temps les rivières ont débordé, le Boudary, le Lavezon, et le Rieutord. Pour le Lavezon le niveau est monté de quatre mètres en quelques minutes. Entre minuit et un heure du matin Saint Martin sur Lavezon est isolé du monde! les trois routes RD 213, des Bouviers et de Rochemaure les Audouard sont coupées.

Dès le matin du samedi après les interventions des uns et des autres, les deux routes secondaires sont à nouveau praticables. Avec des moyens importants mis en place





par les services du département DDT la RD 213 était à nouveau libre à la circulation en fin de journée, environ 400 m3 de terre et pierres ont été évacués (voir photos).

Des maisons ont eu les pieds dans



nicipalité a formulé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle aux services de la Préfecture de l'Ardèche.

Pour se prémunir au maximum des dégâts causés par ces pluies cévenoles, une analyse du bassin hydraulique de la vallée avec les





l'eau, des murs se sont éboulés...A noter que le maire a été disponible pour toutes les personnes en difficultés qui le souhaitaient afin de parler de leur situation et éventuellement constater les dégâts.

Dès le mardi 17 Novembre, la mu-

conséquences que peuvent provoquer des modifications apportées sur les terrains en amont est à examiner (ouvertures de passage, destruction d'anciens murs, modification et entretien de fossés).

Cet épisode particulièrement violent et parfois destructeur, nous impose une réflexion sur le parcours de l'eau, le nécessaire entretien par tout un chacun des ruisseaux, caniveaux et le respect des passages tracés par les « anciens » pour favoriser les écoulements.

## Actualités municipales < SUITE

### Le lancement de la réflexion sur le Programme local d'urbanisme (PLU)

La décision de doter la commune d'un document d'urbanisme avec un programme local d'urbanisme (PLU) a été longuement réfléchie par l'équipe municipale.

Aussi vous pourrez lire ci après l'intégralité des éléments contenus dans la réflexion du conseil et qui ont abouti à la délibération prise en séance du 19 Novembre 2014

### Les différentes étapes de la réflexion conduite par l'équipe municipale ont été les suivantes:

- réunions de travail avec l'appui de professionnels de l'urbanisme et de l'habitat,
- rencontres avec d'autres communes pour partager leur expérience (photo ci-contre : rencontre avec le maire de valvignères),
- échanges lors des réunions de l'intercommunalité.
- consultation des services de l'État,

### L'ensemble des éléments recueillis lors de ces différentes phases a donc permis de conclure qu'il est nécessaire d'organiser le développement urbanistique de la commune afin de :

- Définir sa politique de développement pour les années à venir en matière de logements et maîtriser la pression foncière due à la proximité de la vallée du Rhône,
- Contrôler son développement, protéger son cadre de vie et l'améliorer en cohérence avec l'habitat actuel,
- Valoriser les sites remarquables et monuments historiques de la vallée,
- Préserver la qualité naturelle et authentique des sites et des paysages de la commune.



A savoir: Les réglementations qui régissent actuellement l'urbanisme de notre commune, le Règlement National de l'Urbanisme et la Loi Montagne, n'est plus adaptée à notre situation. Les exigences fixées par les Lois Grenelle 2 et ALUR ne peuvent être intégrées par ce cadre réglementaire.

Ainsi sur la base de cette analyse et considérant que le PLU est un document d'urbanisme réglementaire de droit commun qui régit notamment les possibilités de constructions et d'usages des sols en respectant les espaces agricoles, la procédure d'élaboration d'un PLU sur le territoire de la commune a été adoptée.



## Actualités municipales < SUITE

### Les objectifs du PLU:

# Favoriser un développement démographique mesuré:

- en adéquation avec les équipements et les services de la commune existants, afin d'utiliser au mieux les opérations structurantes pour la commune qui ont été réalisées ou qui sont à venir, en cohérence avec le programme local de l'habitat de la Communauté de Communes BARRES-COIRON,
- en développant une urbanisation maîtrisée s'insérant harmonieusement dans le paysage, notamment, et sous réserve du diagnostic territorial, dans le prolongement immédiat du village du Supérieur pour cibler le renforcement du cœur du village,
- en anticipant les besoins d'urbanisme à plus long terme par le biais d'outils de maîtrise foncière pour un développement cohérent et programmé,

**Diversifier le parc de logements** et notamment en développant l'offre locative afin de favoriser l'accueil de jeunes ménages tout en maintenant la mixité sociale et intergénérationnelle,

### Valoriser le patrimoine bâti:

- en soutenant la rénovation du bâti ancien,
- en définissant un volet architectural respectant les caractéristiques de l'habitat de la vallée,
- en préservant les silhouettes remarquables des hameaux,

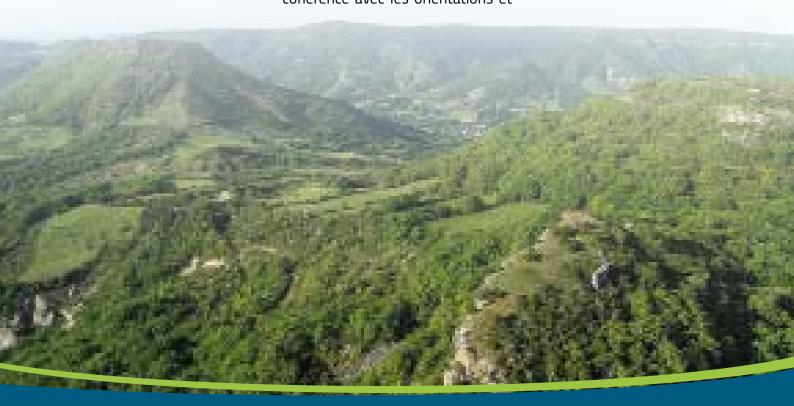
Préserver les activités et les terres agricoles, encourager l'activité économique locale (artisanat, commerces, tourisme vert) en favorisant les activités compatibles avec l'habitat de la vallée et notamment l'agro tourisme pour diversifier les fonctions du territoire. Cet objectif devra être en cohérence avec les orientations et

les équilibres intercommunaux en matière de développement des activités économiques et artisanales,

Préserver et valoriser les espaces naturels et spécifiques qui caractérisent la commune (paysage volcanique):

- en développant les parcours « nature et découverte »,
- en respectant la trame bleue et verte, les corridors écologiques et l'évaluation faite dans le cadre de NATURA 2000,

Une communication régulière sera organisée pour permettre à tous les habitants de la commune d'être informés et de s'exprimer sur l'avancée du projet.



## Les actualités municipales < SUITE

### Cérémonie du 11 novembre 2014

L'association des anciens combattants et victimes de guerre, le maire, adjoints, conseillers municipaux et population se sont rassemblés autour des monuments aux morts de notre village pour honorer la mémoire des soldats morts au combat.



C'est sous une pluie battante que les gerbes de fleurs ont été déposées et qu'a été remise la croix du combattant à René Charbonnier (photo)



### Information sur l'utilisation du défibrillateur

Les pompiers de Cruas sont venus à la demande de la municipalité faire une démonstration de l'utilisation de ce dispositif le 14 novembre.

Au-delà de ce sujet spécifique, ils ont abordé les gestes de premiers secours et expliqué les consignes à tenir en présence d'un blessé.

Leur intervention très pédagogique et conviviale a été fortement appréciée.

Les participants ont fait part de leur souhait de consolider les informations reçues. La municipalité envisage pour y répondre de proposer une suite à cette première intervention



# Autres actualités en bref:

La **station d'épuration** du village de l'inférieur fonctionne parfaitement, les travaux ont été réceptionnés et validés,

la rénovation de l'**éclairage public** du village prévue fin 2014 a été un peu décalée et va être réalisée prochainement

Le projet de **rénovation du gîte** communal est engagé. La réalisation des travaux nécessaires pour une offre locative plus confortable et adaptée aux attentes est prévue pour la fin du premier semestre 2015.

**Site internet:** Une convention a été passée avec les infos routes de l'Ardèche pour la création du site. Le travail est en cours et l'ouverture du site est prévue avant la fin juin 2015

Installation d'un second **panneau d'affichage** ( à côté du monument aux morts du village de l'inférieur)

Des **aménagements prévus pour l'école** (consolidation de la clôture de la cour de récréation, acquisition de nouveaux ordinateurs, installation d'un panier de basket sur le terrain de sport).

Vous êtes intéressés pour participer à une formation de premier secours ? Faites vous connaître auprès de Carole au secrétariat de mairie.

## Actualités de l'intercommunalité Barres-Coiron

Lors du précédent bulletin, les différentes commissions de l'intercommunalité avaient été présentées. Ces commissions se sont réunies à un rythme soutenu sur le dernier semestre 2014.

Ci-après un **zoom** sur quelques sujets traités :

### La commission « petite enfance / jeunesse »

a pour vocation de traiter de toutes les problématiques concernant les enfants et les jeunes. Une première phase a été réalisée avec la prise de compétence « petite enfance » en 2008 par la communauté de communes. Cela a permis la construction en 2011 d'une structure d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans complété par la création du RAM.

En ce qui concerne la jeunesse (enfant de plus de 6 ans) elle ne fait pas encore partie des compétences communautaires. L'objectif pour la commission est donc de réfléchir aux projets et actions à mettre en place en vue de cette éventuelle prise en compétence. Suite à une réflexion menée par les communes, un cahier des charges a été établi dans le but de réaliser une étude approfondie des besoins et d'identifier les dispositifs à mettre en place. L'étude devrait durer 6 mois et être terminée en juillet 2015.

Cette démarche est d'autant plus importante pour notre commune que nous n'avons pas de moyens de garde à proposer sur Saint Martin (voir encadré). Cela pose des problèmes aux familles pour les mercredis après-midi et pen-

dant les vacances scolaires. Il est donc important de faire remonter nos besoins afin que les enfants de Saint Martin puissent, si les parents le souhaitent, profiter d'activités de loisirs variées dans un cadre collectif.

### Zoom

sur **La crèche « au jardin des petits-pas »** basée à Meysse à vocation intercommunale et d'une capacité de 24 places : 10 places pour l'accueil des bébés et 14 places pour l'accueil des moyens et grands. Cette structure en place depuis février 2012 permet l'accueil d'enfants âgés de 10 semaines à 6 ans (avec une priorité pour les enfants de 0 à 4 ans). 82 enfants ont obtenu en 2013 une place à la crèche.

**Le Relais Assistance Maternelle (R A M)** est au service des familles et des assistantes maternelles pour toutes les démarches liées à l'accueil individuel de l'enfant. (permanences lundi et mercredi au RAM à Meysse.)

Le relais comptait en 2013, <u>112 assistantes maternelles agréées</u> soit 313 places d'accueil sur le territoire de la communauté de communes de Barrés-Coiron.

A noter que sur la commune de Saint Martin il n'y a plus d'assistante maternelle actuellement en activité.



## Actualités de l'intercommunalité < SUITE

### La commission tourisme - patrimoine culture

a travaillé sur le diagnostic touristique du territoire de la communauté de communes en repérant à la fois l'offre existante: sites -équipements - hébergementsprestations et le potentiel de touristes qui viennent ou peuvent venir sur le territoire

Ce diagnostic a permis d'ébaucher un schéma de développement touristique. Ainsi la prise de compétence « Tourisme –Patrimoine » a été décidée. Cela comprend entre autre la gestion d'un Office de Tourisme intercommunal, gestion qui sera assurée dès mars 2015 par l'intercommunalité.

### Zoom

### Un événement sur notre commune:

Une randonnée géologique de Saint pierre la Roche au Col des Tribles a été organisée les 13 et 14 septembre (photos).

Une fréquentation très importante a été enregistrée (plus de 140 personnes sur ce week-end) pour cette initiative organisée avec le Pays d'art et d'histoire sur le thème du volcanisme. Les participants venaient en grande partie d'autres communes du territoire et ont découvert avec ravissement notre vallée.

Les groupes ont été guidés par une spécialiste en géologie qui a passionné par ses explications et ses récits.

À l'issue de cette marche de près de 2h30, une collation avec des produits locaux a été offerte.



### La commission Habitat

a réfléchi aux conséquences pour le territoire Barres Coiron, des orientations de la nouvelle loi ALUR votée en mars 2014.

Cette loi met fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'instruction des actes du droit du sol (exemple: permis de construire /certificat d'urbanisme /demande de travaux) Jusqu'à présent la DDT (direction départementale des territoires) instruisait directement les demandes liées aux constructions. Dorénavant cette compétence est transférée aux collectivités locales dotées d'un POS ou d'un PLU.

De ce fait, Saint Martin n'est pas encore concerné par cette disposition.

Un service instructeur mutualisé « ADS » est créé au sein de l'intercommunalité avec l'embauche d'un technicien.

# Que veulent dire les sigles suivants ?

ALUR: Pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ADS: Actes des droits du sol POS: plan d'occupation des sols PLU: plan local d'urbanisme EPCI: établissement public de coopération intercommunale

## Actualités de l'intercommunalité < SUITE

### L'Intercommunalité travaille actuellement sur de nouveaux projets...

- La mise en œuvre d'une politique intercommunale de la jeunesse répondant à la demande de nombreux parents, dans un premier temps pour les 3 à 13 ans et ensuite les 14 à 17 ans.
- Le lancement d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- Une Charte architecturale, urbanistique et paysagère se met en place dans le cadre d'un territoire plus large que celui de l'inter communalité Barres Coiron, celui du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais Méridional.

**La Via-Rhona** devrait être achevée fin 2015. Elle déroule 27 kms de voies sur le territoire de la communauté de commune avec deux passerelles himalayennes.



# ... et renforce des réalisations existantes

### La restauration collective

assure la fourniture des repas pour : Les scolaires /le portage des repas à domicile / le centre aéré 101.831 repas ont été servis en 2013, 21% de plus qu'en 2010. Sur le dernier trimestre 2014 la progression est encore de plus 6% par rapport aux mêmes mois de 2013. Cette progression est due à la qualité des repas servis, au tarif accessible pour les familles.

A noter que des produits sont fournis par des producteurs et artisans locaux, dont notre boulanger Saint Martinois.

# Assainissement-Info importante! Dernière ligne droite avant la fin du programme prévu en avril 2015

Pour améliorer notre environnement et aider les particuliers, la Communauté de communes Barrès-Coiron a lancé en avril 2012, un programme d'aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs pour une durée limitée de 3 ans. Seuls les dispositifs ayant été diagnostiqués et jugés "non conformes" par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pourront prétendre à des aides financières.

### Quelles sont les aides possibles?

(Toutes ces aides sont bien évidemment octroyées sous certaines conditions).

- 1 L'Agence de l'Eau Rhône, Méditerranée et Corse peut accorder en fonction du type d'assainissement défaillant, une aide forfaitaire de 3 000 €.
- 2 La Communauté de Communes Barrès-Coiron peut également verser une subvention pouvant aller jusqu'à 1 500 €.
- 3 Pour les revenus très modestes, pensez à l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

Pour avoir plus d'information sur ce programme.

(règlement, conditions,...)

www.barres-coiron.fr (Rubrique 'Environnement – Le SPANC)

ou 04.75.00.04.11

## La vie associative

Voici les informations données par les associations de notre commune à votre attention:

# Les anciens combattants (ACVG)

Le 21 mars 2014, l'assemblée générale s'est réunie sous la présidence de Monsieur GUILHON Christian, président départemental.

#### Le bureau est constitué avec

RECHAUTIER Pierre (Président) BLANC Raymond et ROBERT Roger (Vices présidents) NOUZARET Franck (Trésorier) GAILLARD Raymond (Trésorier adjoint) ROBERT Marylène (Secrétaire) MARNAS Nicole (Secrétaire adjointe) CHARBONNIER René (Porte drapeau)

Le 1er juin, l'assemblée générale départementale s'est tenue à Talencieux, notre section y était représentée.

La population de la vallée nous a accompagné à chacune des commémorations de l'année.

Nous préparons une exposition sur la guerre de 14/18, si vous avez des photos, documents, lettres et autres, nous vous remercions de nous les confier, nous vous les restituerons après copie. Contact: RECHAUTIER Pierre ou ROBERT Marylène.

# Ensemble et Solidaire UNRPA

Dans le précédent bulletin nous vous avions fait part de notre inquiétude quant à l'avenir de notre association faute de personne pour en prendre la responsabilité. Un courrier adressé aux adhérents et aux seniors du village (plus de 120 lettres envoyées) a été entendu et l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre a permis de constituer un nouveau bureau. A noter l'aide apportée par Brigitte Castano pour le constituer

<u>Président</u>: Pierre Rechautier

Co Présidents:

René Charbonnier et Roger Robert <u>Trésorière</u>: Marylène Robert <u>Trésorier adjoint</u>: Raymond Gaillard <u>Secrétaire</u>: Micheline Tollemer <u>Secrétaire</u> adjointe: Violette Barral <u>Commissaire aux comptes</u>:

Robert Valette

<u>Conseil d'administration</u>: Marie-Yvonne Laffont – Rosette Mege -Jacqueline Revert- Yvonne Rechautier-Françoise Guihon-Janine Meunier-Madeleine Robert

Les manifestations de l'UNRPA sont programmées pour ce semestre.

### Le LAC

L'association Loisirs Animation Culture a pour objectif de proposer des activités conviviales, culturelles et de loisirs afin de contribuer à l'animation de la commune et à tisser des liens entre ses habitants. Elle s'adresse à toutes les personnes, quelque soit leur âge, du village et des environs. L'association établit le programme de ses manifestations deux fois par an.

Suite à sa dernière Assemblée générale, le conseil d'administration a élu son bureau:

<u>Présidente</u>: Mado Robert

<u>Vices présidents</u>:

Anne Mesclon et Boufel Chaib <u>Trésorière</u> : Isabelle Perico

<u>Trésorière adjointe</u>: Maryse Panatonni <u>Secrétaire</u>: Marie-Noëlle Laville <u>Secrétaire adjointe</u>: Coline Prophette

### L'APE

C'est dans une ambiance de Noël, propice à la joie et la bonne humeur, que les enfants ont proposé, le 19 décembre dernier, le traditionnel spectacle de fin d'année de l'école dans la salle des fêtes du village. Chants, poèmes et autres danses ont ravi les très nombreuses personnes présentes.

Comme chaque année, l'apparition du père noël a émerveillé les plus petits et le tirage de la tombola a fait quelques heureux...



## Manifestations programmées

Calendrier des événements et manifestations pour la période de janvier à juin 2015 (connues à la parution de ce bulletin)

#### **IANVIER**

Dimanche 25: Loto de l'UNRPA

APE sortie spectacle Disney à Marseille

Sortie théâtre avec le LAC

Vendredi 30: sortie théâtre avec le LAC

#### **FÉVRIER**

Dimanche 2: Jeux de société avec le LAC

Mercredi 4: Soirée initiation danses traditionnelles avec le LAC

Vendredi 20: AG anciens combattants

Samedi 21 : Danses traditionnelles : initiation et bal organisé par le LAC

Samedi 28 : APE sortie de ski à la journée à Villars-de-Lans

#### **MARS**

Samedi 7 : Repas ardéchois organisé par l'APE

jeudi 19: Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

<u>Dimanche 22</u>: Élections des conseillers départementaux (1er tour)

samedi 28: Petite boule Saint Martinoise Concours de boules pour les

sociétaires avec casse-croûte

Dimanche 29: Élections des conseillers départementaux (2ème tour)

Belote des Rameaux d'ensemble et solidaires l'UNRPA

Samedi 11: Projection du film nos enfants nous accuserons

organisé par le LAC

Concours de boules pour les sociétaires avec grillades

Petite Boule Saint Martinoise

Dimanche 25: Foire artisanale organisée par l'APE

Mercredi 15: Repas d'Ensemble et Solidaire UNRPA

Vendredi 17: Réunion de préparation de la fête des associations

#### MAI

Samedi 2: Concours de boules inter quartier

organisé par l'association la petite boule Saint Martinoise

vendredi 8: Commémoration de la fin de la guerre 39/45

Dimanche 10: Sortie en famille aux Balmes de Monbrun

Organisée par le LAC

samedi 30: Concours de boules pour les sociétaires

et repas Petite Boule Saint Martinoise

### JUIN

Samedi 13: Fête des associations

Samedi 27: APE Fête de l'école / fin d'année

Dimanche 26: Concours de boule et grillade

Petite Boule Saint Martinoise

## les agents municipaux au service des habitants

Cathy Vialle, agent territorial spécialisé des écoles maternelles à l'école de Saint Martin sur Lavezon

C'est en 1989 que Cathy Vialle commence à travailler dans l'école du village (à l'époque où les maternelles étaient à l'Inférieur et où les primaires étaient dans l'actuel bureau de la secrétaire de Mairie au Supérieur). Je vous parle d'un temps que les moins de 20 ans....

Cathy a vécu la création du service de garderie qu'elle assume en plus de son emploi d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et le déménagement dans le nouveau groupe scolaire.

Mais revenons un peu en arrière. Cathy, jeune bachelière, apprend par une de ses amies avec qui elle fait les vendanges que le Maire de Saint-Martin de l'époque, Emile Nicolas, est à la recherche d'une personne pour aider l'institutrice des maternelles, Madame Chambon. N'écoutant que son souhait de travailler avec les enfants, Cathy dépose sa candidature et obtient le poste.

Encouragée par l'institutrice, Cathy décide de parfaire sa formation et passe avec succès un CAP « Petite Enfance » puis réussit le concours

d'ATSEM. Elle est titularisée sur le poste en 2000.

Elle se décrit comme l'assistante de l'instituteur et l'aidante des enfants. Animée par une bienveillance naturelle, elle souligne combien il est primordial, selon elle, de garder à l'esprit que les enfants en maternelle sont encore petits et qu'on leur en demande parfois beaucoup, que ce soit en terme d'autonomie ou d'apprentissage: « Je suis donc là pour les aider à grandir en les encourageant tout en les maintenant encore un peu dans le monde merveilleux et sécurisant de l'enfance... »

Et il suffit d'échanger avec les anciens élèves de l'école pour mesurer combien, des années plus tard, l'affection qu'ils lui portent demeure intacte



### Nouveautés: au point de collecte de Saint Martin

Peut-être certains d'entre vous les ont vus, mais depuis environ 6 mois deux nouveaux conteneurs ont été installés. Le premier, sur la droite en entrant sur le site, est destiné à la collecte des piles, le second, sur la gauche est destiné à la collecte des vêtements.

# La collecte et le traitement des déchets

sont de la compétence de Communauté de Communes Barrès-Coiron, aucune taxe sur les Ordures Ménagères n'apparaît sur nos feuilles d'imposition aussi bien au titre de la commune que de l'intercommunalité, ce service est gratuit!! mais, reste à la charge de la collectivité.

En ce qui concerne les bacs gris, qui nous vous le rappelons sont exclusivement destinés à recevoir des ordures ménagères, ils sont encore trop souvent utilisés comme « bac fourre-tout ». On y trouve aussi bien des <u>bouteilles</u> <u>de verre</u>, des cartons, du petit mobilier, des petits appareils ménagers, des déchets de chantier etc.

Nous vous rappelons que tous ces déchets et encombrants doivent être déposés par leur propriétaire directement à la déchetterie du Verseau à Cruas

Les ordures ménagères sont toujours de plus en plus nombreuses année après année (+ de 2010 tonnes en 2009 et 2437 tonnes en 2013 soit plus de 20%!!)

Dans les bacs et à côté, nous trouvons des gravats, des batteries, des bidons d'huile usée, des ordinateurs, des télés... tous ces déchets sont souvent déposés en tas éparse à même le sol, y compris aux abords de la zone destinée à la collecte.

Actuellement, notre employé municipal doit ramasser et amener lui-même ces déchets à Cruas. Ce travail lui prend 2 à 3 heures par semaine, et entame sérieusement le temps destiné et disponible pour effectuer les différentes tâches communales.

Dans les bacs gris nous trouvons de plus en plus de bouteilles de verre, des cartons, des bouteilles plastiques qui devraient être déposés dans les containers spécifiques.

Une tonne de déchets non triés coûte à la collectivité 289,78 € ttc Une tonne de verre triée ne coûte rien à la collectivité, les frais de collecte sont couverts par la revente du verre.

Si chacun ne fait pas un effort (la tri-attitude) les coûts s'éleveront et une taxe « Ordures Ménagères « devra être appliquée!

## Le dossier > SUITE

### Informations pratiques

La déchetterie du Verseau est ouverte

les mardi mercredi vendredi samedi de 8h30 à 12 h et de 13h 0 et le jeudi après-midi de 13h30 à 17h.

Des composteurs (encore un moyen efficace de diminuer nos déchets) sont disponibles au prix de **30** € au lieu de 60 €; 50% du prix de revient est pris en charge par la CC Barrès-Coiron.

Pour toutes ces raisons, nous faisons appel à votre civisme et attirons votre attention sur l'importance du tri sélectif, et du recyclage de nos déchets pour notre avenir et celui de nos enfants, protégeons la planète!

Nos ordures ménagères sont traitées par la Sytrad à Etoilesur-Rhône ou environ 50% seront recyclées. (engrais, combustible, métaux...)

Les corps dit plats ( bouteilles plastiques, cartons) sont triés à Portes les Valence également par la Sytrad pour une deuxième vie (polaires, pare-chocs de voiture cartons d'emballage.. )

Les verres sont retraités à Labégude pour fabriquer à nouveau des bouteilles.



## Le message de l'intercommunalité sur ce sujet

La Loi Grenelle II demande aux collectivités de présenter d'ici la fin de l'année 2015, une **baisse de 15 % du tonnage de leurs ordures ménagères.** Cela peut être obtenu par le tri sélectif et le compostage individuel pour ceux qui le peuvent.

Malgré une hausse du recyclage des corps plats (Papiers, journaux,...) et des verres, la production en 2014 de nos ordures ménagères reste toujours aussi élevée.

Il est donc **PRIMORDIAL** que **TOUS** les habitants du territoire se mettent à trier leurs déchets et les apportent dans les containers appropriés.

**Triez c'est simple:** utilisez les points d'apport volontaire (PAV) proches de chez vous!

Retrouvez la carte d'implantation des PAV de votre commune sur:

### www.barres-coiron.fr

(Rubrique 'Gestion des déchets'- 'Tri sélectif')

Depuis plusieurs années, tout le monde peut constater une généralisation des dépôts sauvages aux abords des bacs de regroupement et des bornes de tri sélectif. Ces incivilités enlaidissent nos paysages, nuisent fortement à l'image de nos communes, et coûtent cher en nettoyage. C'est tout le monde qui paie!

Cette pratique préjudiciable à la propreté expose les personnes concernées à une amende pouvant aller jusqu'à 150 € (Article R 632-1 du Code Pénal) voir une immobilisation du véhicule ayant servi à acheminer ces déchets. (Article R 635-8 du Code Pénal).

Enfin, cet incivisme est un manque de respect envers les employés communaux qui passent beaucoup de temps pour garder ces lieux propres et accessibles à tous.

N'abandonnez plus vos déchets sur ces sites mais amenez-les à la déchetterie la plus proche.

Une grande partie de ces déchets y seront revalorisés ou recyclés (Bois, appareils électriques, cartons, ferraille,...)

## Zoom sur un service public : La bibliothèque

### Connaissez-vous la bibliothèque de notre commune?

Installée à l'entrée du bâtiment de l'école, son local est très accueillant grâce à son emplacement, sa luminosité et les nombreux ouvrages proposés pour petits et grands.

Elle est ouverte les samedis matin sauf en période scolaire.

C' est un des relais de la BDP (voir encadré), relais qui maillent le territoire Ardéchois. À ce titre c'est un service public...

Elle fonctionne exclusivement grâce au bénévolat.

Une responsable, Françoise Terenti et 6 autres personnes (Maryse Panatoni, Coline Prophètte, Martine Dubey, Sylvia Brun, Violette Baral, Élisabeth Duchamp) se sont engagées pour faire vivre ce service important à la fois, pour les enfants de l'école, et pour les habitants.

Elles se relayent pour assurer les permanences du samedi et pour être présentes dans l'école pour des temps de lectures ou de contes.

L'école profite ainsi grandement de la bibliothèque car beaucoup d'ouvrages sont à la disposition des enfants. Les instituteurs utilisent et ont besoin de ces livres dans le cadre de leur enseignement.

Par ailleurs 75 personnes sont inscrites ce qui est un chiffre important...
Toutefois dans la réalité toutes ne viennent pas régulièrement, et malgré les efforts de communication des bibliothécaires- bénévoles, il est constaté malheureusement une baisse de fréquentation qui peut mettre à mal la continuité de ce service.



## Appel à volontaires!

Engagée depuis plus de 20 ans dans cette activité, Françoise Terrenti souhaite passer le relais de la responsabilité de la bibliothèque fin juin 2015. Deux bénévoles souhaitent également être remplacées.

La bibliothèque étant un service public important pour les habitants et pour les enfants de l'école, nous faisons appel à des bénévoles qui souhaiteraient donner (un peu) de leur temps pour prendre le relais afin que ce service ne s'arrête pas. Pour tous renseignements et vous faire connaître contactez la mairie.

# La Bibliothèque Départementale de prêt de l'Ardèche (BDP):

Service de lecture publique du Conseil général de l'Ardèche, la Bibliothèque Départementale accompagne le développement des 228 bibliothèques ardéchoises. Prêts de documents multi-supports, accompagnement à la construction de bibliothèques, expertise pour leur gestion, formations et rencontres pour les bibliothécaires, accompagnement à l'action culturelle par le prêt d'expositions et de supports d'animation, sélections thématiques pour orienter le lecteur, aide au développement des technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques, ce sont autant de facettes de l'activité de cette bibliothèque pas comme les autres. Du plus jeune âge, avec le programme « Les bébés aiment les livres », à la maison de retraite, avec le dispositif « Culture bleue », la Bibliothèque Départementale met la lecture à la portée de tous.

site web: lecture. ardeche. fr Sources: site internet du Département

## Témoignage de Françoise Terenti



Françoise Terenti est responsable de la bibliothèque de Saint Martin depuis de nombreuses années. Elle a débuté ce service à la demande du maire Mr Mérignac.

Le local alloué alors était un « petit cagibi » au-dessus de la mairie avec un fond de livres dans une armoire.

Progressivement ce fonds s'est enrichi de dons et surtout a été dynamisé par l'adhésion à la BDP (voir encadré ci dessous) qui a permis la mise à disposition de livres variés et récents.

Il a fallu organiser le prêt des livres, créer les fiches d'emprunt, gérer les entrées et les sorties des livres, commander de nouveaux ouvrages etc... Pour ce faire Françoise Terrenti a suivi une formation de quelques jours dispensée par la BDP.

L'ouverture d'un local dans le bâtiment neuf de l'école a été une chance pour mettre en valeur ce service. Ainsi 2 vitrines permettent de présenter des livres et donner envie de rentrer pour les voir et en emprunter un ou plus!

A ce jour la bibliothèque compte environ 700 ouvrages variés: romans, policiers, bricolage, BD, livres pour enfants ...

## La rubrique détente / Vie pratique

### Une recette d'hiver pour un repas léger après les agapes des fêtes de fin d'année :

### le Pain de poireaux

### Ingrédients pour 4 personnes:

4 poireaux / ½ verre de lait / une poignée de mie de pain / 3 gros œufs 100 g de fromage râpé / sel, poivre, noix muscade

Faire cuire les poireaux à l'eau, après cuisson, les égoutter et les hacher grossièrement ( l'eau de cuisson pourra servir à faire une soupe)

Faire tremper la mie de pain dans le lait, essorez-la bien

Mélangez les poireaux et la mie de pain, écrasez le tout sommairement

Ajoutez les œufs entiers un par un en mélangeant bien

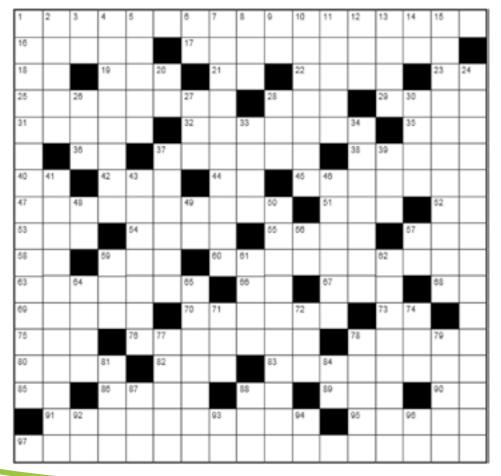
Ajoutez le fromage râpé et terminez en assaisonnant: sel, poivre et une pincée de noix muscade

Mettre cette préparation dans un moule beurré (moule à cake par exemple)

Faire cuite à four moyen environ ½ heure

Démouler et servir chaud

## Un petit moment de détente avec une grille de mots croisés (solution en mairie)



Horizontalement - 1 Modification des habitudes - 16 Feuille de la victoire - 17 Dans l'air et de l'eau - 18 Palladium - 19 Déesse blanche - 21 Une simple note - 22 Qui aime les croissants - 23 Scandium - 25 Doubler - 28 Résultat du froid - 29 Tantine - 31 Rengaines - 32 Biffée - 35 Belle-fille - 36 Lawrencium - 37 Représentation - 38 Galoche - 40 Titane - 42 Compte temps - 44 Bien à lui - 45 Encercle - 47 Traversera - 51 Piégée - 52 Fin d'infinitif - 53 N'a pas peur - 54 Entre la cuisse et le bas ventre - 55 Excédent de recette - 57 Homogène - 58 Pour le bon numéro - 59 Qui ne veut pas en dire un maximum - 60 plantes aromatiques - 63 Qui montre tout - 66 Elément indiquant le redoublement - 67 Se permit - 68 Pronom - 69 Etablissement de formation - 70 Crier comme un aigle - 73 Pour dire d'aller voir ailleurs - 75 Plante à fleurs bleues - 76 Examiner avec attention - 78 Tomba - 80 Nappes d'eau - 82 Animal de jeu - 83 Gratterai - 85 Dedans - 86 Projectile - 88 Indication de provenance - 89 Conjonction - 90 Bande de tissu - 91 Mirent un peu de couleur -95 Travailleur du mur - 97 Aideraient pour la détente

Verticalement - 1 Qui appartient au parti de l'adversaire - 2 Qui touche à sa fin - 3 Unité de volume - 4 M'efforcerai de faire de même - 5 Refus de rendre justice - 6 Sodium - 7 Incapables de réagir - 8 Mesure agraire - 9 Saint - 10 mit à l'abri - 11 Arbre - 12 Début de mois - 13 Délicatesse - 14 Pour lui - 15 Inhibiteurs -20 Pronom - 24 Brûleraient la plaie - 26 Plante bulbeuse - 27 Longue durée - 28 Plante à baies blanches - 30 Supérieur du monastère - 33 Ancien empereur - 34 Eponges - 37 Eut - 39 Interjection - 41 Détachement - 43 Terres grasses - 46 Qui n'est plus de première jeunesse - 48 Symbole de métal - 49 Radon -50 Hébergèrent - 56 Au - 57 Ancienne note - 59 Céréale à petits grains - 61 Tue - 62 Essayerai - 64 Qui amène la conséquence - 65 Polir par frottement - 71 Dont on a pris connaissance - 72 Semblera suffisante - 74 A prendre avec mesure - 77 Nécessaire de jeu - 78 Manifesta ses sentiments - 79 Partie du pied - 81 Morceau pour solitaire - 84 Symbole utilisé dans votre moteur -87 Qui veut du bien - 88 Début de mois froid - 92 Langue du midi - 93 Prié pour le soleil - 94 Règle - 96 Démonstratif

# État civil 2014 (Les informations ci après sont celles connues du secrétariat de mairie)

Bienvenue pour les naissances de Melchior Berthe de Pommery - Arthur Aubert - Léa Clargé
Félicitations pour leur union à Florence Aymonin et Céline Breysse - Valérie Remen et Éric Le Sénéchal



### Bulletin réalisé par la commission informations municipales:

Jean Robert - Jean Arto - Marie-Noëlle Laville - Stéphane Del Grande - Luciano Lanza - Mélanie Valla - Sébastien Cru

Contact: mairie@saintmartinsurlavezon.fr

**Ressources photos:** Tristan Zilberman pour la communauté de communes Barrès-Coiron - Jean Arto - Marie-Noëlle Laville Jean Robert - Sébastien Cru - Josiane Demauve - Fotolia

Conception et impression: Impressions FOMBON Aubenas • IMPRIM'VERT - ISSN en cours